L'AMIRAL CHABOT

SEIGNEUR DE BRION

(1492?-1542)

PAR

Alfred MARTINEAU
Licencié ès lettres.

CHAPITRE PREMIER

ORIGINES DE LA FORTUNE DE L'AMIRAL CHABOT.

(1492?-1526)

La date de la naissance de l'amiral Chabot reste inconnuc.

— Ses premières années se passent à Cognac et à Amboise, près du comte d'Angoulême François, depuis roi de France. La faveur de François le l'appelle en peu de temps aux plus grands honneurs, et il devient en moins de cinq ans (1515-1520) capitaine d'une compagnie de quarante lances, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, gouverneur de Coucy, et maire de Bordeaux (1525).

Il acquiert du roi, en 1519, la propriété de la seigneurie de Châteauneuf, en Angoumois, comme remboursement d'un prêt de vingt mille écus d'or.

Il prend part à tous les faits d'armes de l'époque. Il se distingue particulièrement aux siéges de Sedan (1521), de Thérouanne (1522) et de Marseille (1524). — Il est envoyé à Paris, au mois d'octobre 1523, pour rassurer la population

menacée d'une invasion des Impériaux et des Anglais, et prend, avec le duc de Vendôme, les mesures nécessaires pour la défense de la ville.

Il assiste à la bataille de Pavie, en 1525, et y est fait prisonnier.

Il est avec l'archevêque d'Embrun et Jean de Selve le troisième ambassadeur français chargé de négocier près de Charles-Quint la délivrance de François I¹. Après la signature du traité de Madrid (14 janvier 1526), il règle avec Lannoy, vice-roi de Naples, le cérémonial de la rentrée de François I¹ en France.

La bataille de Pavie a laissé vacants les plus hauts postes de l'État: François I^{re}, pour reconnaître les services de Chabot, le fait coup sur coup amiral en remplacement de Bonnivet, et gouverneur de Bourgogne en remplacement de la Trémoille.

CHAPITRE II

GRANDEUR DE L'AMIRAL CHABOT; CHABOT AMIRAL DE FRANCE ET GOUVERNEUR DE BOURGOGNE.

(1526-1536)

1526

Chabot passe l'été dans son gouvernement de Bourgogne. Une histoire suivie de son administration est impossible. Trop de documents font défaut; Chabot n'est guère plus de trois ou quatre mois par an dans son gouvernement, et toutes les affaires importantes sont en somme réglées par le roi. L'administration de Chabot fut en général douce et conciliante.

François le lui donne les terres de Rouvre et de Penthièvre, confisquées sur des partisans de Bourbon, qui avaient passé à l'Empereur avec lui.

1527

Chabot se marie au mois de janvier avec Françoise de Longwy, fille de la sœur naturelle du roi.

Influence de Chabet à la cour. Il tient la première place après Montmorency.

Accroissement rapide des domaines de Chabot en Bourgogne.

Mesures prises par l'amiral pour mettre la Bourgogne en état de défense, au milieu de la reprise générale des hostilités. Il fait renouveler, par l'intermédiaire des Suisses, le traité de neutralité de 1522 entre cette province et la Franche-Comté.

Peste de Dijon (juillet); Chabot reste pour donner l'exemple aux habitants.

1528

Démêlés de Chabot avec les gens de guerre passant par la Bourgogne pour se rendre en Italie; difficulté de les payer, le roi n'envoie pas d'argent.

Chabot est désigné pour prendre le commandement général des troupes en Italie à la place de Lautrec. Le roi ne le laisse pas partir, sans doute pour ne pas l'envoyer à un échec certain. On ne saurait guère y voir autre chose; le crédit de Chabot est aussi grand que jamais; un auteur contemporain l'appelle le grand Brion.

1529

Chabot perd l'amirauté de Guyenne, qui est donnée au ro de Navarre.

Traité de Cambrai. — La restitution des biens de Penthièvre à la famille dépossédée est une des conditions du traité. — Chabot est envoyé en Italie pour le faire ratifier par l'Empereur. Il devait encore tâcher de s'immiscer dans les affaires des princes italiens; l'Empereur ne lui en donna pas les moyens.

1530

Voyage du roi en Bourgogne.

La délivrance des fils du roi. — L'affaire de Penthièvre est sur le point de brouiller Chabot et Montmorency : importance que le roi attache au bon-accord de ces deux personnages.

Chabot en Bourgogne se tient prêt à intervenir pour la ville de Genève en lutte contre le duc de Savoie, et entretient des espions en Suisse.

1531

L'entrée de la reine Éléonore à Dijon (18 janvier).

L'affaire de l'évêque d'Auxerre : Chabot avec tous les courtisans intervient pour soustraire à l'action de la justice François de Dinteville, évêque d'Auxerre, justement condamné par le prévôt de Paris.

La mort de Louise de Savoie (23 septembre) fait entrer Chabot en possession de la seigneurie de Châteauneuf.

Chabot est fait lieutenant général en Normandie sous le dauphin François. — Il était déjà capitaine du Havre, de Honfleur et de Dieppe.

Il échange avec son frère la mairie de Bordeaux contre la seigneurie de Sainte-Foy, en Poitou.

Il recouvre l'amirauté de Guyenne.

1532

Il est fait chevalier de l'ordre de la Jarretière aux conférences de Boulogne.

1533

Sa baronnie de Buzançais est érigée en comté avec sa terre de Brion.

1534

Il acquiert du duc de Wurtemberg et du landgrave de Hesse une partic de la principauté de Montbéliard et devient gouverneur du tout pour le roi.

La princesse d'Orange, sa cousine, lui cède le comté de Charny.

On doit à Chabot d'avoir fait un rapport favorable au roi sur les projets de découvertes maritimes de Jacques Cartier, et d'avoir favorisé les expéditions qui amenèrent en 1534 et en 1535 la première occupation du Canada au nom de la France.

1535

Au mois de janvier, il est envoyé en Angleterre, pour resserrer avec Henri VIII les liens d'alliance contre Charles-Quint. — Duplicité et timidité de la diplomatie de François I^{er}. — Chabot conseille une politique d'action et recommande, en dehors de tout esprit religieux, l'alliance avec les princes protestants, le roi d'Angleterre et les Turcs, les ennemis naturels de Charles-Quint. Montmorency soutient la politique contraire.

Importance croissante de la fortune de Chabot et de son influence; il a la haute direction des affaires de l'État avec le cardinal de Lorraine et Montmorency. — Il est au faite de sa prospérité.

CHAPITRE III

LES DERNIÈRES ANNÉES DE L'AMIRAL CHABOT; SON PROCÈS; SA RENTRÉE EN GRACE. (1536-1543)

1536

Chabot commande l'armée d'invasion du Piémont contre le duc de Savoie, mais est constamment gêné par la diplomatie hésitante de François I^{er}. L'insuccès final de cette expédition est la conséquence naturelle des ordres du roi, et ne doit pas être attribué comme faute à Chabot. Ce ne fut pas la cause de sa disgrâce, comme on l'a prétendu.

Mort du dauphin François. — Chabot est maintenu dans la lieutenance générale de Normandie sous le nouveau dauphin Henri.

1537

Son crédit commence à être ébranlé, et il est question contre lui d'un procès qui n'eut pas de suite.

1538

Accroissement de l'influence de Montmorency, qui est fait connétable (février) : diminution de celle de Chabot. — Il négocie encore avec le connétable la trêve de dix ans qui fut conclue à Nice au mois de juillet avec les ambassadeurs de Charles-Quint, de Cannes et Granvelle; mais presque aussitôt il tombe en disgrâce.

Procès de l'amiral Chabot.

La trop haute faveur de Chabot, la lassitude du roi, la haine de Diane de Poitiers et du connétable, les projets ambitieux du chancelier Payet sont cause de la chute de l'amiral. On lui fait son procès.

Lettre pour informer (23 septembre 1538), pour instruire (16 février 1539), pour nommer la commission extraordinaire de vingt-quatre membres qui le jugea (8 août 1540).

Arrêt rendu le 10 février 1541. Chabot est condamné pour concussions et exactions. — Modifications appportées à l'arrêt par le chancelier : il ajoute pour infidélités et déloyautés.

Chabot rentre en grâce (mars 1541).

Les altérations faites à l'arrêt des juges par le chancelier Payet permettent à Chabot de demander la révision de son procès; il est déchargé du crime de trahison, mais le fonds même de l'arrêt reste intact. (Nogent-sur-Seine, 28 mars 1542.)

Nouvelle faveur de l'amiral Chabot.

Il fait passer une partie de ses biens en Franche-Comté, en cas d'une nouvelle mauvaise fortune, et n'est pas loin de prêter l'oreille aux propositions des agents de l'Empereur.

Le roi le comble d'honneurs; il le maintient dans toutes ses fonctions par ordonnance spéciale, il l'appelle au conseil des sinances. La disgrâce de Montmorency lui laisse la première place.

Sa mort (1er juin 1543), - ses funérailles (7 juin).

APPENDICE PREMIER

Oraison funèbre de l'amiral Chabot, par Pierre Doré.

APPENDICE II

Épitaphe en vers français.

Chaque élève publiera les positions de sa thèse sous sa responsabilité personnelle.

